

l'on soupçonne. En général, la presse a parlé de ce congrès de colonisation en termes très vifs d'approbation. Tout n'est pas fait. Après les discours, il faut des actes. Mais l'histoire nous apprend que si beaucoup de discours ne produisent que des sons ; d'autres, parce qu'ils sont sincères, parce qu'ils sont vrais et parce qu'ils donnent le mot d'une situation, produisent de durables et féconds effets, en déterminant des actes.

\*  
\* \*  
\*

Des hommes considérables, sur l'invitation du ministre de la colonisation à Québec, l'Hon. Jean Prévost, se sont rendus dans la ville du curé Labelle et ont échangé leurs vues au sujet des moyens pratiques de pousser la colonisation. Nous n'analyserons pas ici tous les discours qui ont été faits. Pour les résumer, nous donnerons la série des résolutions qui ont été adoptées, telle que rédigée par *La Presse* de Montréal (samedi 25) dans un remarquable article d'ensemble.

D'abord on a suggéré de former en Conseil de Colonisation toutes les sociétés de colonisation qui existent actuellement dans la Province ; cela aurait un résultat bienfaisant au point de vue de la colonisation simultanée des différentes régions, pour le bien général.

On a exprimé le vœu que les détenteurs de chartes de lignes de chemins fer entreprennent immédiatement la construction de leurs voies respectives ; cela pour mettre en pratique le principe de faire précéder le colon par la locomotive.

On a exprimé aussi le vœu que le gibier et le poisson, qui sont une richesse nationale pour la Province, soient protégés ; c'est pour cela que l'on prohibera absolument la pêche au filet dans les lacs, et autant que possible dans les rivières. D'ailleurs le prochain Congrès de chasse et de pêche s'en occupera et c'est pour cela que le Congrès de colonisation n'a pas voulu se prononcer définitivement sur l'opportunité de la chasse et de la pêche libres à tous dans toute la Province.

On tentera un mouvement de rapatriement intelligent des nôtres qui sont aux États-Unis.